



Le Mot du Maire

Le 31 mars, le conseil municipal a voté le premier budget de son mandat.

En premier lieu, les différentes taxes resteront inchangées pour 2009, les variantes que vous constaterez seront celles des bases d'imposition qui échappent totalement aux pouvoirs des Maires et de leurs conseils.

La situation financière de notre commune permettra de mener à bien nos objectifs sans avoir recours au fond de compensation de la TVA et sans emprunts :

- Regroupement du centre technique municipal rue des lavandières.
- Aménagement d'un columbarium de six cases au cimetière.
- Drainage du complexe sportif Gustave PIOT et ensemencement de deux hectares de terre.
- La salle du Conseil Municipal subira également une cure de jouvence après 25 ans de service ainsi que la pose de stores intérieurs.

- Acquisition d'une balayeuse laveuse et d'un broyeur d'accotement.

- Les portes d'entrée de la Mairie et de la salle administrative seront remplacées pour assurer une meilleure isolation.

L'étude d'aménagement du bourg et de la campagne suit son cours, bientôt nous serons en mesure de vous communiquer les premières perspectives. Pour proposer un aménagement cohérent, nous projeterons les emplacements de l'école, de la cantine, de la salle polyvalente.

Comme chaque année nous réalisons un programme de voirie à hauteur de 65 000 € HT plafonnée à 35% de subvention par le conseil général. En novembre 2008 et mars 2009, deux réunions de quartiers se sont déroulées, ce qui a permis à chacun de parler de son secteur, de ses problèmes et de ses satisfactions.

L'opération étant concluante, l'expérience sera reconduite par secteur dans la commune. D'ailleurs ce ne sont pas les habitants des Marais, les Thuelles et des Terres Fortes qui pourront dire le contraire puisque nous avons confirmé notre volonté d'aménager le chemin des Terres Fortes l'aménagement du point d'eau de la rue de la Fontaine avec la reconstruction de la fontaine dans les tous prochains jours avec l'aide d'un fond de concours de la

Com Com, d'une subvention du conseil général et de la participation de la commune.

Pour ce qui est de la vitesse sur l'ex RD37, je me suis rendu avec les élus au conseil général pour évoquer ce problème. Il en est ressorti qu'une réunion se déroulera sur place pour pallier à ce phénomène (les vitesses vont à ce jour jusqu'à 170 km/h avec une fréquentation de 1 200 véhicules par jour).

Le 4 avril la municipalité a organisé pour la première fois "le printemps de Chamblet", cette manifestation a remporté un vif succès grâce à l'implication de bénévoles (J. P. RHETAT, G. BARRET, M. BARLAND, directeur de notre école).

Déjà des appels extérieurs d'associations ou de particuliers montrent leur intérêt pour notre initiative et veulent participer l'an prochain. Nous reconduirons de ce fait "le printemps de Chamblet" en 2010 et nous ne doutons pas que celui-ci aura une meilleure consistance. Je tiens à remercier tous celles et ceux qui étaient présents pour cette louable réussite et tous celles et ceux qui ont visité les stands.

Merci à tous, soyez heureux à Chamblet et je vous invite à notre réunion publique le 24 avril à 18h30 "salle polyvalente".

Alain CHANIER

Actualité

Randonnée des Pissenlits



Plus de 500 randonneurs à CHAMBLET ce 22 mars, venus de tous les coins du département pour découvrir notre commune en participant à la randonnée des pissenlits.

Les 3 et 4 avril C'était "le printemps de Chamblet"

Garder le contact avec la nature, l'entretenir, l'embellir et comment protéger notre environnement, tel était l'objectif de cette nouvelle manifestation proposée en ce début de printemps 2009.



Avec :

- Les Ruchers des Cheminots, les Amis des Arbres, les Jardiniers de France pour les conférences sur les abeilles, les arbres d'ornements, cultiver la terre au naturel avec la lune.
- Le SICTOM pour le compost et le recyclage des déchets, les Etablissements DELBARD pour les arbres à former, Denis LOT pour le

miel et ses dérivés, des stands d'informations des associations "jardiniers de France" et "amis des arbres".

La commission culture de la municipalité a proposé aux habitants de la commune et des environs, aux enfants des écoles de participer à cette manifestation Nature.

Cette première manifestation culturelle, certes à perfectionner, a ravi les enfants des écoles le vendredi avec les abeilles et la dégustation du miel, et le samedi a accueilli un public curieux et intéressé. Une vingtaine de personnes (en moyenne) ont participé aux conférences.

Un débriefing va se faire avec les acteurs et n'en doutons pas le "PRINTEMPS de CHAMBLET" 2010 sera ensoleillé.

Comité de rédaction de Camulus

Dans l'ordre, de gauche à droite :
Alain CHANIER, Jean Pierre MICHARD,
Jean Luc COSSIAUX, Liliane MERITET.



L'essentiel des décisions municipales

12 février 2009 Conseil Municipal

Réaménagement des services techniques communaux

Le conseil municipal approuve l'avant-projet du réaménagement des services techniques communaux et le plan de financement qui est le suivant :

Dépenses : 144 960.00 € HT

Recettes : 144 960.00 € HT (DGE: 33 920.00 €, Conseil Général : 43 488.00 €, Ressources communales : 67 552.00 €).

Communauté de Communes Commentry - Nérès-les-Bains

Modification des statuts - Avenant n° 15

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'avenant n° 15 concernant la modification suivante : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : le chemin communal de la route noire qui dessert la zone d'activité du Campus 3.

Instauration d'une taxe de séjour

Le conseil municipal décide d'instaurer cette taxe de séjour à compter du 1^{er} avril 2009.

Transfert de la charge de calcul et perception de la R.O.D.P. (Redevance d'Occupation du Domaine Public)

Cette redevance est destinée à indemniser les gestionnaires de voirie des contraintes engendrées par la présence de lignes aériennes ou souterraines. Son montant est revalorisé chaque année après accord sur le mode de calcul du décret n° 2002-409. Le SIEGA exerce déjà le contrôle de ERDF sur le calcul de ce montant. Il peut encaisser directement la redevance auprès d'ERDF et la reverser intégralement à la commune.

Le conseil municipal transfère la perception de la RODP au SIEGA.

Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics

Le conseil municipal accepte le marché de prestations de service établi par la DDE s'élevant à la somme de 2 392.00 € et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché.

Club libertin

Le Maire fait part à l'assemblée que le reprenneur du Club 26 désire installer à la place d'une discothèque un Club Libertin. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'installation d'un Club Libertin.

31 mars 2009 Conseil Municipal

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes de gestion 2008 dressés par Mme le Receveur de Commentry qui donnent les mêmes résultats que les comptes administratifs.

Compte administratif budget communal 2008

Dépenses - Fonctionnement 460 764.83 €	Recettes - Fonctionnement 756 856.82 €	Excédent - Fonctionnement 296 091.99 €
Dépenses - Investissement 246 622.35 €	Recettes - Investissement 291 473.30 €	Excédent - Investissement 44 850.95 €
Restes à réaliser - Dépenses 67576.00 €		Restes à réaliser - Recettes 0 €

Compte administratif budget assainissement 2008

Dépenses - Exploitation 21 460.96 €	Recettes - Exploitation 38 074.98 €	Excédent - Exploitation 16 614.02 €
Dépenses - Investissement 55 424.93 €	Recettes - Investissement 50 862.60 €	Déficit - Investissement 4 562.33 €
Restes à réaliser - Dépenses 10 500.00 €		Restes à réaliser - Recettes 0 €

Vote des budgets 2009 Equilibres en recettes et dépenses

Budget communal Fonctionnement : 875 789.94 € Investissement : 498 599.00 €	Budget assainissement Exploitation : 42 116.00 € Investissement : 41 627.33 €
--	--

Etat des 4 taxes

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition des 4 taxes pour l'année 2009.

Les taux restent les suivants :

Taxe d'habitation : 13.30 % ; Taxe foncière (bâti) : 12.20 % ; Taxe foncière (non bâti) : 30.70 % ; Taxe professionnelle : 16.00 %.

Taxe assainissement

Le conseil municipal décide de ne pas modifier le taux de la taxe d'assainissement pour 2009 qui reste à 1 € le m³ d'eau consommée et fixe à 30.00 € la participation réclamée par personne pour les foyers raccordés au réseau assainissement et utilisant un puits.

Suppression regies tennis

Par délibération du 27 juin 2008, le conseil municipal avait décidé de fermer les courts de tennis dans l'immédiat.

Aujourd'hui, un projet de construction de pavillons locatifs est en cours de réalisation à l'emplacement des courts de tennis.

Le conseil municipal décide de supprimer la régie de tennis.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat de travail avec la personne recrutée en CAE à compter du 20 avril 2009 pour une durée de six mois en temps qu'adjoint technique 2^{ème} classe.

Remboursement sinistre

Le conseil municipal accepte le remboursement de l'assurance s'élevant à la somme de 1711.07 € pour les dégâts commis au complexe sportif.

Modification du PLU

Monsieur le Maire exprime la nécessité de procéder à une modification du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que le prévoit l'article 27 de la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, afin de lever, à l'inté-

rieur du périmètre de la ZAC de Magnier, la bande d'inconstructibilité de 75 mètres de part et d'autre de l'axe de la RD 37 instaurée par l'article L 111-1-4 du Code de l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prescrire la modification du Plan Local d'Urbanisme et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la modification précitée du P.L.U. de la commune

Tarifs Salle Polyvalente

Le conseil municipal fixe à compter du 31 mars 2009 les nouveaux tarifs pour la location de la salle polyvalente à partir du 1^{er} septembre 2009. Ces nouveaux tarifs incluent le lavage des locaux par les employés communaux.

Personnes habitant la communauté de communes :

- Vin d'honneur :	50.00 €
- Salle seule :	116.00 €
- Salle avec cuisine :	200.00 €

Personnes extérieures à la communauté de commune :

- Vin d'honneur :	70.00 €
- Salle seule :	140.00 €
- Salle avec cuisine :	230.00 €

Un chèque de caution de 30.00 € sera demandé aux associations qui emprunteront la salle pour leurs manifestations, chèque qui sera gardé si le nettoyage n'est pas fait correctement.

Subventions aux associations

Les subventions aux associations sont reconduites avec une augmentation de 20 € pour l'Amicale Laïque, 50 € pour l'ESC, 20 € pour les Restos du Cœur, 20 € pour SOLAL.

Une subvention de 100 € est versée à RMB et à RJFM.

Indemnités au personnel communal

Le conseil municipal, 11 pour, 1 non et 1 abstention, décide de porter à 2 le taux de l'indemnité correspondant à l'I.A.T. pour le personnel technique et à l'I.F.T.S. pour le personnel administratif.

Infos municipales

Médiathèque

Inauguration



La médiathèque "Mots passants" était trop petite pour recevoir les personnalités et tous les invités ce 31 janvier pour son inauguration officielle.

Le Préfet A. PERRARD, la Sénatrice M. SCHURCH, le Vice-président du Conseil Général P. DENIZOT, la Conseillère Régionale J. GALLEAZZI, les Conseillers Généraux D. DUGLERY et C. RIBOULET, le Président de la Communauté de Commune J.L. GABY, et bien sûr le Maire A. CHANIER. Les nombreux discours ont mis en évidence l'originalité de cette réalisation qui installe la culture en milieu rural tout près d'une école maternelle inter communale.

Une première à "MOTS-PASSANTS"

Le vendredi 20 février 18h à la médiathèque "Mots-passants" de Chamblet, c'était une première.

En effet, un auteur canadien Pierre LABRECHE, facteur conteur, se produisait devant

un parterre d'une cinquantaine de personnes toutes générations confondues. Avec sa musique à bouche (harmonica) il a su avec ses histoires de facteur au Canada pendant une heure trente captiver l'attention des grands et des petits présents.

Mercredi 1^{er} avril à 20h, des élus, des représentants des bibliothèques, des adhérents du secteur de Commentry (il y a trois secteurs dans le département) se réunissaient dans notre commune pour recevoir des informations et débattre du fonctionnement de la Bibliothèque/médiathèque départementale.

Une trentaine de personnes étaient présentes. Cette réunion était animée par le Vice Président du Conseil Général chargé de la culture Roland FLEURY, et la Directrice Annick GERMAIN.

Les débats ont été riches de propositions et d'idées pour susciter de nouvelles actions amenant un plus grand nombre de lecteurs (toutes générations confondues).



Rappel des horaires d'ouverture

- Mercredi : 10h à 12h et 16h à 19h
- Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

Evelyne honorée

Après la citation, et célébration avec les autres médaillés le 21 novembre dernier à la



salle polyvalente, notre secrétaire Evelyne THUELIN, s'est vue épingler par M. le Maire la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'issue du dernier conseil municipal.

Carnaval avec les Ecoles

Pour Mardi Gras (24/02), les élèves de l'école ont fait vivre le village aux couleurs du carnaval. Des tous petits jusqu'aux plus grands, ils ont rivalisé d'imagination dans l'élaboration de leurs costumes, ce qui leur a permis d'égayer la grisaille du temps maussade ce jour-là. Après avoir bien défilé et bien chanté, ils ont eu la joie de se retrouver dans leurs classes autour



de crêpes préparées spécialement par les élèves de grande section, CP et CE1. Tous se sont bien régalez!

Rencontre Elus-riverains

Des hameaux de la Pierre Bure - Saint Gerbault - Couardes - Chaville - Billard

Samedi 12 mars, le maire Alain CHANIER, cinq élus dont deux adjoints sont allés rencontrer dans la propriété de Mme Lucienne DUSSUD les habitants de ces villages pour les écouter exposer leurs problèmes et les informer des projets dans leurs secteurs.

La présence de nombreux riverains prouve que cette démarche nouvelle dans la commune est appréciée.

Sont évoquées des questions sur l'éclairage public, la réfection et l'avenir de certains chemins, le curage des fossés, la circulation routière dans le village, le lavoir de Chaville etc... Des réponses ont été apportées à certaines de ces interrogations, pour les autres elles ont été notées et seront examinées par les élus.



Monsieur le Maire a informé les personnes présentes des projets communaux d'actualité : révision du PLU, le centre technique municipal, l'aménagement routier suite à la création de la zone de Magnet, l'assainissement avec les contrôles des installations individuelles, etc...

Par cette démarche, qui se poursuivra dans d'autres secteurs de la commune, la municipalité démontre et affiche sa volonté d'être au plus près de la vie des habitants de ces quartiers. La réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié où les échanges se sont poursuivis.

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie



Le 19 mars avec les élus, le monde combattant de Chamblet s'est rendu au monument aux morts pour célébrer ce 47^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie. Un hommage aux soldats morts pour la France en Algérie a été rendu par le Président A. ROUX, suivi par un dépôt de gerbes et une minute de silence.

Drainage au complexe Gustave PIOT

Normalement, il ne devrait plus y avoir de voitures embourbées au complexe Gustave PIOT et les différentes activités vont pouvoir se dérouler dans de bonnes conditions.

En effet, les élus municipaux conscients des problèmes posés par l'état du terrain, notamment pour la grande fête du bœuf ont décidé d'en finir avec ces derniers. Ils ont confié à la Coopérative Bourbonnaise de drainage le soin de réaliser cet assainissement devenu indispensable. Ces travaux, avec la remise en état, représentent un investissement important pour la collectivité.



Repas communal des aînés

Bonne ambiance au repas des aînés ce dimanche 18 janvier à la salle polyvalente. En effet, ils étaient 97 à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas communal. Après les vœux du Maire entouré de conseillers municipaux, la présence du Député Bernard LESTERLIN et du Conseiller Général Daniel DUGLERY, suivis de quelques informations sur la vie communale et les projets 2009, ils ont pu déguster le bon repas préparé et servi par la SARL DUMONT et pour ceux qui le souhaitent se dégourdir les jambes



sur la piste de danse au son de l'accordéon de Christelle LABAUME.

Informations diverses

SICTOM

- Passage de la "tritou" mobile mardi 7 juillet, enlèvement des épaves automobiles du 14 au 25 septembre.
- Les déchets verts et autres que les déchets ménagers ne seront plus collectés par le SICTOM. Dans le cadre du développement durable et des coûts de traitement chacun doit prendre ses responsabilités. Les habitants de la commune doivent les déposer à la déchetterie de Commentry, une carte gratuite est mise à leur disposition pour 24 passages/an gratuits (à retirer au SICTOM).
- Beaucoup de problématiques agitent le syndicat à ce jour (fonctionnement, coût, etc.). Le Maire, Vice-Président du syndicat évoquera ces problèmes de turbulence au syndicat à la **réunion publique du 24 avril**.

SIVOM

- L'enquête sur l'assainissement va bientôt démarrer sur notre commune, une réunion publique sera programmée pour informer les chamblétois concernés par la démarche.
- Evolution de prix de l'eau : abonnement 2% au 1^{er} janvier 2009, m³ d'eau 2% au 1^{er} août 2010.

HLM du Chéroux

Logements libres : s'adresser à la mairie.

L'agenda du trimestre

- **18 avril à 10h30** : Rencontre avec les agriculteurs de la commune à la mairie.
- **24 avril à 18h30** : salle polyvalente réunion publique d'informations sur l'action communale.
- **08 mai à 11h30** : Cérémonie de commémoration de l'armistice 1945.
- **23 mai** : réunion de quartier concernant les habitants du Gratelet, du Cabot, de Chavroche, des Barbarattes.
- **20 juin** : Kermesse des écoles.

Vie associative et locale

Les Rythmés

Suite à l'assemblée générale du 23 octobre 2008, un nouveau bureau a été élu pour la session 2008/2009. Le bureau se compose de :

- LOBJOIS Evelyne (présidente)
- THUÉLIN Evelyne (vice présidente)
- LAFARGUE Catherine (trésorière)
- JACQUET Véronique (trésorière adjointe)
- BLOYER Lydie (secrétaire)
- VESQUE Valérie (secrétaire adjointe)

Cette année encore, les cours ont lieu les mardis soir : de 17h30 à 18h30 (aérojazz) / de 18h30 à 19h30 (aérobic) / de 19h30 à 20h30 (gym adultes).



La retraite sportive



Une section à Chamblet pour le maintien en forme des Séniors.

Tous les jeudis matins, à la salle polyvalente mise gracieusement à notre disposition par la municipalité, une vingtaine de Chamblétoises, de 50 à 80 ans viennent "bouger pour garder la forme", dans une ambiance amicale. De 9h à 10h, c'est une activité dansée qui est proposée, actuellement très country) et de 10h à 11h, c'est une gym adaptée aux séniors effectuée en variant les accessoires (bâtons, ballons, élastibands...et musique) Et puis, notre club qui compte 70 adhérents à ce jour, propose chaque semaine : pétanque, marche, vélo, swin golf, tir à l'arc et aquagym au gré de chacun. Le but est d'entretenir la concentration, la mémoire, la coordination, l'équilibre en groupe, source de bien-être pour les pratiquants.

Une date à retenir : 16 Juin 2009. Journée découverte départementale de la Retraite sportive à Villefranche d'Allier, ouverte à tous.

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque vous invite à une **soirée théâtrale le samedi 2 mai à 20h30** à la salle polyvalente.



Cette année nous avons le plaisir d'accueillir la troupe "Destination Théâtrale" qui nous interprétera JOYEUSE PAGAILLE :

Afin d'échapper à son patron, coureur de jupon, Marina, une femme d'affaire célibataire, s'invente une famille complète avec un mari, un bébé et une belle-mère. En urgence et en quelques minutes, elle fait appel à ses amis pour composer cette famille.

Régis PORTE nous entraîne avec délice dans une comédie qui devient au fur et à mesure de son déroulement, complètement folle. Des situations hilarantes, des quiproquos audacieux qui sème une... JOYEUSE PAGAILLE !

Pensez à réserver votre place au 06 08 98 44 57 ou 06 73 46 29 23.

Tarif : 7 € par adulte, 3 € par enfant de 8 à 12 ans.

Aînés ruraux

L'année 2009 a commencé par l'habituel concours de belote où 76 équipes sont venues dans l'espoir de gagner un gros lot... Le 29 janvier l'Assemblée générale a eu lieu, plus de 50 adhérents étaient présents pour assister au bilan de l'année 2008 et préparer

2009. L'élection du tiers sortant a vu l'entrée au Conseil d'administration, de Nicole Thuélin



en remplacement de Madeleine Pille qui ne souhaitait pas renouveler son mandat. Un projet se mit en place : celui d'organiser une activité pétanque le mardi après midi à partir de 15 heures, sur le terrain du Chéroux, compte tenu des adeptes boulistes au club ! Le 15 mars, nous avons fêté le 31^{ème} anniversaire du club avec 80 personnes, à la salle polyvalente avec un traiteur renommé, et une troupe de musiciens dynamiques. Un moment festif réussi, le repas était succulent et l'ambiance très amicale. Le Club de l'Amitié se porte bien, il compte 95 adhérents à ce jour et a quelques idées sous le coude pour le plaisir de tous !

Le Comité des Fêtes

Préparation de la Fête du Bœuf du 28 juin

Nous voici au début du deuxième trimestre de 2009 et votre Comité des Fêtes vous a déjà proposé deux manifestations : la soirée moules frites du 7 mars et la Randonnée des pissenlits le 22 mars, qui ont connu un remarquable succès.



Votre prochain rendez-vous sera celui de la Fête du Bœuf le dimanche 28 juin 2009.

C'est un spectacle inédit dans l'Allier proposé cette année, avec les cavaliers et danseuses de la troupe AL ANDALUZ de Maud et Didier BOISSON qui vous transporteront dans l'ambiance des ferias du sud de l'Espagne et du Flamenco. L'ambiance chaude et festive du flamenco sera assurée toute la journée par un groupe que nous vous ferons découvrir et qui vous enflammera, les "NEW GYPSIES".

Suivez l'actualité du Comité des Fêtes sur notre blog :

<http://comitedesfeteschamblet.blog4ever.com>

Calendrier des manifestations du trimestre

- **18 avril** : repas chasse pêche
- **2 mai** : soirée théâtrale de l'Amicale Laïque "Joyeuse Pagaille" à la salle polyvalente
- **16 mai** : concert avec la chorale Bouquet d'harmonie à la salle polyvalente
- **6 juin** : randonnée de l'Amicale Laïque
- **7 juin** : repas amical pêche- football
- **28 juin** : grande fête du bœuf